[Adresse de votre contact Booking.com]

A [Ville], le [Date]

Objet : Engagement 5.1 de Booking.com rendu obligatoire par la décision n° 15-D-06 du 21 avril 2015 de l'Autorité de la concurrence

Madame, Monsieur,

J'ai pris connaissance de l'engagement que vous avez pris, devant l'Autorité de la concurrence, de ne pas « conclur(e) ni ne mettr(e) en œuvre d'obligations qui interdisent aux hébergements de prendre contact avec des Clients Antérieurs, sous réserve que tout contact avec des Clients Antérieurs effectué par un hébergement soit conforme aux lois et réglementations applicables relatives à la protection de la vie privée et des données personnelles. »

Cet engagement a pour finalité de permettre « désormais aux hôtels de recontacter les clients antérieurs ayant réservé dans l'établissement par l'intermédiaire de Booking.com et le cas échéant, de leur proposer d'adhérer à leurs programmes de fidélité » (Décision, § 267).

Or, au moment même où vous avez pris cet engagement, vous cessez de nous communiquer les adresses e-mails des clients séjournant dans mon établissement ayant réservé par votre intermédiaire, en les rendant anonymes sous prétexte « que des individus pourraient chercher à y accéder et à les exploiter de façon frauduleuse ». Vous faites ainsi peser sur nous la charge aléatoire de la collecte des e-mails de nos clients, alors que ceux-ci vous l'ont déjà donné, ce qui n'est pas compréhensible pour eux. Pourquoi, dans ces conditions, ne pas avoir mis en place une plateforme sécurisée de communication desdits e-mails ? Je vous demande donc de renoncer à rendre anonyme, pour nous, les e-mails de nos clients.

Par ailleurs, je vous demande de nous communiquer les e-mails des clients ayant réservé, avant le 1^{er} juillet, via votre plateforme et qui ont séjourné une fois dans mon hôtel.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en mes sincères salutations.